

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 FÉVRIER 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

N° DEL2025-015

**APPROBATION DES TARIFS DE MISE À DISPOSITION DU STUDIO SON DU
CONSERVATOIRE**

Nombre de conseillers municipaux		
En exercice	Présents	Votants
35	29	35

L'an deux mille vingt cinq, le 05 février à 20h00, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. Julien WEIL, Maire.

Etaient présents :

M. Julien WEIL, Mme Eveline BESNARD, M. Jean-Philippe DARNAULT, Mme Christine SEVESTRE, M. Marc MEDINA, Mme Maria TUNG, M. Thomas BOULLE, Mme Marianne VERON, M. Jacques GUIONET, Mme Caroline QUERON, M. Patrick BEAUDOUIN, M. Frédéric BIANCHI, M. Olivier DAMAS, Mme Isabelle KOPECKY, M. Matthieu STENCEL, M. Raphaël MACHTING, M. RYDIAN DIEYI, Mme Marilyne BARANES, M. Albert DANTI, Mme Anne-Sophie BARDIN-DROUET, M. Luc ALONSO, Mme Léna ETNER, M. Pierre LOULERGUE, Mme Béatrice DORRA, M. Stéphane ROBIN, Mme Anne-Françoise GABRIELLI, Mme Marie-France DUSSION, Mme Tiffany CULANG, Mme Geneviève TOUATI.

Etaient excusés et représentés :

Mme Florence CROCHETON-BOYER pouvoir donné à M. Julien WEIL, M. Alain ASSOULINE pouvoir donné à M. Jean-Philippe DARNAULT, M. Dominique PERRIOT pouvoir donné à Mme Caroline QUERON, Mme Séverine FAURE pouvoir donné à M. Marc MEDINA, M. Cedric BACH pouvoir donné à Mme Christine SEVESTRE, M. Roger DE LA SERVIERE pouvoir donné à Mme Marie-France DUSSION.

Secrétaire de séance : Matthieu STENCEL

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en application de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales

DEL2025-015 - Approbation des tarifs de mise à disposition du studio son du conservatoire

Accusé de réception en préfecture
094-219400678-20250205-DEL15-FEV25-DE
Date de télétransmission : 13/02/2025
Date de réception préfecture : 13/02/2025

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération n°121 du Conseil Municipal en date du 16 décembre 2020 portant création des tarifs de location de salles du conservatoire Robert Lamoureux et du centre de Musiques Actuelles Pierre Grach,

VU la délibération n°35 du Conseil Municipal en date du 28 mars 2024 portant actualisation des tarifs de la location des salles du conservatoire,

CONSIDERANT la volonté municipale de permettre l'enregistrement d'œuvres sonores, musicales par des tiers,

CONSIDERANT la volonté municipale de mettre des salles à dispositions des associations artistiques et culturelles,

CONSIDERANT la nécessité de fixer des tarifs de mise à disposition du studio son « Patrick Beaudouin » du conservatoire en intégrant le prêt du matériel son et l'emploi d'un régisseur son,

VU l'avis favorable de la Commission Municipale Finances et évaluation des politiques publiques, ressources humaines, administration générale, s'étant réunie le 28 janvier 2025,

APRES EN AVOIR DELIBERE

FIXE les tarifs des locations de salles comme suit :

	Tarif journée	Tarif demi-journée
Tarif de location du Studio son avec mise à disposition du matériel d'enregistrement sans ingénieur du son	600 €	350 €
Tarif de location du Studio son avec mise à disposition du matériel d'enregistrement avec ingénieur du son	850 €	500 €

PRECISE que les mises à disposition s'adressent aux associations artistiques et culturelles, ainsi qu'aux artistes professionnels ou en formation.

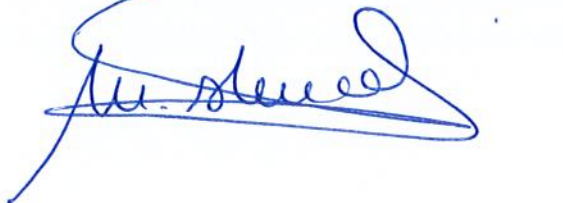
PRECISE que ces tarifs de locations seront applicables dès publication de la présente délibération.

AUTORISE Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer les conventions de mise à disposition du studio ainsi que l'ensemble des documents nécessaires à l'exécution de ces locations.

DIT que les recettes seront recouvrées par le biais de la régie de recettes et inscrites au budget de l'exercice au chapitre correspondant.

à l'unanimité

Le Secrétaire de séance,



Le Maire,
Julien WEIL



SAINT-MANDE, le 5 février 2025